



Education et Sport Canin de l'Hurepoix

(Affilié à la Société Canine de l'Île-de-France No Habilitation CUN HA-2061)

Numéro préfectoral : 1390 - N° d'affiliation DSV : 91402

Président : Jacques HUVEY Terrain : chemin du Bois Bouchet - 91410 Roinville Dourdan

Siège Social : 19 route de la Vallée – 91410 Roinville sous Dourdan



Concours IGP - FH - BH - CSAU 9 & 10 mars 2024

Le concours est organisé par ESC Hurepoix.

Les épreuves de pistage se dérouleront dans les champs aux alentours du club.

Les épreuves d'obéissance et de courage auront lieu sur le terrain du club situé :

Chemin du Bois BOUCHET – Roinville sous Dourdan.

La date limite d'engagement est fixée à la réception courrier postal du :

Mardi 27 février 2024.

L'organisation se réserve le droit de clôturer les inscriptions avant la date limite de réception des engagements au cas où les quotas d'inscription seraient atteints.

Nous vous conseillons donc d'adresser au plus tôt votre engagement.

Les jugements seront assurés par **Mr Jérôme ROBERT**

L'homme assistant sera : **Mr Thomas LECONTE**

Les concurrents se présenteront au terrain à 8h00 le samedi.

Remise des prix dimanche à 16h30.

Les engagements seront confirmés par mail : sur la feuille d'engagement, remplissez lisiblement votre adresse mail. *(écrire l'adresse en lettres capitales d'imprimerie pour éviter toute mauvaise lecture)*

Joindre à votre feuille d'engagement (1 feuille par chien) les 2 étiquettes sur leur support.

Vous pouvez régler globalement engagement(s) et réservation(s) de repas.

Le chèque sera libellé à l'ordre de « ESC Hurepoix ».

Si vous souhaitez régler par virement merci de contacter le secrétariat.

Seuls les repas réservés et réglés seront servis.

Les menus seront précisés ultérieurement.

*Cordialement.
L'organisation concours.*

Demande de renseignements

E-Mail secrétariat : secretariat.eschurepoix@gmail.com

Président : Jacques HUVEY 06 11 25 12 12



Education et Sport Canin de l'Hurepoix

(Affilié à la Société Canine de l'Île-de-France No Habilitation CUN HA-2061)
Numéro préfectoral : 1390 - N° d'affiliation DSV : 91402

Président : Jacques HUVEY Terrain : *chemin du Bois Bouchet - 91410 Roinville Dourdan*
Siège Social : *19 route de la Vallée – 91410 Roinville sous Dourdan*



Concours IGP - FH - BH - CSAU 9 & 10 mars 2024

FORMULAIRE D'ENGAGEMENT

Clôture à réception courrier du mardi 27 février 2024

<input type="checkbox"/> CSAU	<input type="checkbox"/> BH		
<input type="checkbox"/> Certif IGP	<input type="checkbox"/> IGP 1	<input type="checkbox"/> IGP 2	<input type="checkbox"/> IGP 3
<input type="checkbox"/> Certif FH	<input type="checkbox"/> FH 1	<input type="checkbox"/> FH 2	

IGP FH BH			
Collez votre étiquette 2024 dans le cadre ou pour CSAU sans étiquette			
Nom du chien			
Affixe si LOF			
identification			
Race		M	F

Engagement et règlement à retourner par courrier à :
Sylvie SAINT MARS
46 bis rue des Plaideurs
92000 NANTERRE

chaque engagement IGP-FH-BH-CSAU 20 €
chèque à l'ordre de ESC Hurepoix
virement : consulter le secrétariat

Conducteur : nom et prénom :

Adresse : Code postal

Ville..... Téléphone : | | | | | | | | | |

Adresse Mail (en lettres capitales).....@.....

Club :Région :

Fait à :le :

Signature du président du club représenté (obligatoire)

Signature du conducteur :

réservation repas - repas à 17 € - plat, dessert, 1 boisson, 1 café			
Samedi :	nbre réserv.	X 17€ ==>€
Dimanche :	nbre réserv.	X 17€ ==>€

Engagement	==> 3 étiquettes (2 sur leur support - 1 collée sur le formulaire) ==> la photocopie du certificat de vaccination antirabique pour les chiens de 2ème catégorie ==> l'autorisation parentale pour les mineurs ==> le règlement à l'ordre de ESC Hurepoix
CSAU	==> la photocopie du certificat de naissance/pédigrée pour les chiens inscrits au LOF ==> la photocopie de la carte d'identification ICAD ==> la photocopie du certificat de vaccination antirabique pour les chiens de 2ème catégorie ==> l'autorisation parentale pour les mineurs ==> le règlement à l'ordre de ESC Hurepoix

Je certifie avoir pris connaissance des directives de la CUN. Tout concurrent est civilement responsable des accidents corporels ou matériels causés par son chien et s'engage à respecter les règles de la cynophilie française en vigueur.
 Conformément aux dispositions relatives au droit à l'image, j'autorise l'organisation à communiquer au public les photographies prises dans le cadre de la journée uniquement sur la page facebook du club organisateur et sur le site de la SCIF. Les photographies pourront être diffusées directement par l'organisation, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits.